

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2665

présenté par
M. Germain

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, supprimer le mot :

« prévoyant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.